



HERRLISHEIM le 20/07/2025

N° F.F.T.A. – 3167010
RA. VOL IX – F° 317 HAGUENAU
M. Patrick KUPFERSCHLAGER
3 Rue Neuve
67850 HERRLISHEIM
Tel: 03 88 96 73 64
Port: 06 80 26 76 57
pkupfer@laposte.net

A l'attention de tous les membres de la
Compagnie d'Archers de HERRLISHEIM

Appel de cotisation pour la saison 2025 / 2026

Chers membres,

Le montant de la cotisation annuelle pour la nouvelle saison s'élève à la somme de :

- Adultes : 140 € (licence compétition)
135 € (licence pratique en club)
125 € (pas de pratique)
- Jeunes : 115 € nés après le 01/01/2016 (de 7 à 21 ans).

Les sommes ci-dessus comprennent également l'assurance individuelle inscrite sur le formulaire à hauteur de 0,28 €.

Vous voudrez bien prévoir votre règlement à partir du 1er Septembre 2025 (toute licence non payée ne sera pas validée via internet),

- De préférence par chèque bancaire libellé à l'ordre de la Compagnie d'Archers de HERRLISHEIM ou CAH,
- En espèces (faire l'appoint),
- Par virement bancaire (préciser en libellé les nom, prénom du licencié ainsi que le type de licence).
- En ligne sur PayAsso via le lien ou en scannant le QR code ci-dessous

Salutations sportives

Le trésorier
Jérôme BLONDEAU



COMPAGNIE D'ARCHERS DE HERRLISHEIM

IBAN – FR76 1027 8018 6400 0117 5644 503

BIC – CMCIFR2A

<https://www.payasso.fr/compagnie-darchers-de-herrlisheim/archers-herli-licences>